
M.E.S., Numéro 124, Septembre - Octobre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 10 octobre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, septembre - octobre 2022

MAITRES VOLONTAIRES A L'ÉPREUVE DES KULUNA A KINSHASA

par

Jacques FATU MUZESA

Politologue – Anthropologue

Chercheur à la Chaire de Dynamique Sociale

Université de Kinshasa

Résumé

Le phénomène « KULUNA »¹ constitue un danger permanent pour la sécurité des personnes et de leurs biens à Kinshasa. Issus des familles pauvres, ces jeunes sèment la panique et la désolation au sein de la population. Munis de bouteilles, machettes, couteaux et autres armes blanches, les « kuluna » n'hésitent pas un seul instant à blesser ou ravir les biens appartenant à des paisibles citoyens. Il suffit de faire la ronde des communes de la capitale congolaise pour se rendre compte de l'ampleur de ce phénomène tant décrié par tous. Profitant de l'obscurité qui y sévit, ces jeunes désœuvrés opèrent en toute quiétude.

Le phénomène « maitres volontaires » n'est plus quelque chose à cacher, car sur toute l'étendue de la ville de Kinshasa, et au-delà des stratégies mises en place pour barrer la route aux « kuluna », dans chaque quartier, voire toutes les rues de différentes communes de la ville de Kinshasa, on voit se développer le phénomène « maitres volontaires ». Ces jeunes ont pris conscience de l'ampleur du phénomène « kuluna » et s'organisent à leur manière pour en démanteler les réseaux de « ces malfrats » afin de les appréhender et de les remettre aux instances judiciaires.

Mots-clés : *maitres volontaires, épreuve, kuluna, Kinshasa*

Abstract

The "Kuluna" phenomenon constitutes a permanent danger for the security of people and their property in Kinshasa. Coming from poor families, these young people sow panic and desolation within the population. Armed with bottles, machetes, knives and other bladed weapons, the "kuluna" do not hesitate for a moment to injure or steal the property belonging to peaceful citizens. It is enough to make the rounds of the communes of the Congolese capital to realize the extent of this phenomenon so decried by all. Taking advantage of the darkness that prevails there, these idle young people operate in complete peace of mind.

The "volunteer masters" phenomenon is no longer something to hide, because throughout the city of Kinshasa, and beyond the strategies put in place to block the way to the "kuluna", in each district, even all the streets of different communes of the city of Kinshasa, we see the phenomenon of "volunteer teachers" developing. These young people have become aware of the extent of the "kuluna" phenomenon and are organizing themselves in their own way to dismantle the networks of "these thugs" in order to apprehend them and hand them over to the judicial authorities.

Keywords : *master volunteers, defy, kuluna, Kinshasa*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo, pays fragile en proie à des conflits armés, fait face à une criminalité montante, à une pauvreté chronique et à des inégalités sociales criantes. Tous ces phénomènes ont malheureusement un visage juvénile. Les études qui ont été menées, de même que les solutions préconisées sont isolées et compartimentées, et n'ont pas jusqu'ici atteint leurs objectifs. Qui plus est, il n'y a guère des connaissances fiables, en particulier pour mieux comprendre les nouvelles formes de criminalité et de violence qui émergent et installent dans un contexte de pauvreté et d'inégalité, de caractériser ce nouveau phénomène de violence urbaine et d'une part, de mieux appréhender les acteurs ainsi que leurs modes d'action, dans

¹ SHOMBA K.S., phénomène « kuluna » ou le gangstérisme juvénile à kinshasa. Récurrence, logiques d'actions et vulnérabilités de moyens de prémunition, in M.E.S, n° Novembre-Décembre 2011, p 5

certaines villes du Congo, et d'autre part, de mieux cerner les interrelations urbanisation et pauvreté-inegalités sociales-violences ainsi que les conditions qui permettraient une meilleure efficacité des politiques et des programmes visant à lutter contre ces fléaux.²

Ainsi, l'émergence des maîtres volontaires s'érige comme un groupe qui s'efforce à cibler, à traquer les bandes de criminels pour les acheminer à qui de droit dans la quête de la paix. Le souci de ces organisations est de vêtir la ville de Kinshasa d'habit neuf. Malheureusement, c'est toujours la même chose, pas un seul jour s'écoule sans qu'on apprenne toutes sortes d'atrocités commises dans l'une ou l'autre commune de Kinshasa.

Le concept « kuluna » est ambigu. Il est une exigence à la fois sociale et politique. Comme exigence sociale, elle se veut un idéal eschatologique.

I. ETAT DE LA CONNAISSANCE DU PHENOMENE « KULUNA » A KINSHASA

Il est recommandé à tout chercheur pour faire œuvre utile de procéder à la lecture des documents, articles, et ouvrages ayant trait à son thème de recherche. Cette exigence méthodologique lui permettra d'établir une démarcation avec ses devanciers. Il s'agit là, de la recherche de l'authenticité ou de l'originalité de l'étude.

En effet, la littérature existante montre que, dans son article sur le phénomène « kuluna » ou le gangstérisme juvénile à Kinshasa, Shomba kinyamba,³ après avoir prospecté le phénomène « kuluna » ou le gangstérisme juvénile à Kinshasa, atteste que toutes les grandes villes du monde font face, de façon variable au phénomène d'insécurité. Kinshasa, la capitale congolaise n'est pas exemptée. L'auteur soutient d'ailleurs que Kinshasa est de nos jours une mégalopolis surpeuplée, délabrée, essoufflée, baignant dans le désespoir et l'incertitude du lendemain. Ce qui pousse un bon nombre de ses résidents à contourner les voies légales pour tenter d'assurer leur survie en mettant en mal la quiétude et la paix, tant des individus que de la collectivité au travers d'une insécurité savamment orchestrée.

L'auteur situe les années 90 comme la période où ce phénomène a pris de l'ampleur, notamment, avec les pillages à répétition de triste mémoire à l'origine du désinvestissement et du chômage qui ont pour corollaire la recrudescence de la criminalité⁴. Néanmoins, il a que sommairement évoqué l'impact de la socialisation d'auto défense.

Une étude de la perception du phénomène « kuluna » par les habitants de la commune de Kinshasa,⁵ a été présentée dernièrement à Kinshasa, étude initiée par la mission de police de l'Union Européenne en RDC (EURPOL RD Congo), qui a eu pour principal objectif de recueillir les perceptions au sujet du phénomène « kuluna » afin de permettre à la Société civile de la commune de contribuer au réajustement des connaissances des autres acteurs impliqués dans le processus de réalisation du diagnostic de sécurité communal.

Le projet s'est voulu être une fenêtre par rapport au grand projet de recherche-action que le programme de Rédevabilité du secteur de sécurité et réforme de la police (SSAPR) devrait réaliser, avec le concours du centre de promotion de la recherche en interventions socio-économiques (CEPRISE), dans la commune de Kinshasa.

Dans une autre étude sur l'opération « likofi »⁶ Coup de poing, en lingala, la cible, ce sont de jeunes délinquants surnommés « kuluna », reconnaissables à leurs pantalons portés à mi-fesses, leurs tatouages ou leurs locks sur la tête. En bande et souvent armés de machettes,

² Les travaux du lancement du projet « nature et acteurs de la violence urbaine en République Démocratique du Congo, organisés par CDS-UNIKIN et ICREDES le 27 novembre 2013 au centre des handicapés à Lingwala.

³ SHOMBA K.S., phénomène « kuluna » ou le gangstérisme juvénile à kinshasa. Récurrence, logiques d'actions

⁴ SHOMBA K.S., op. cit. p.6

⁵ Jean-Marie NKAMBUA/ journal L'avenir

⁶ <http://www.violenceakinshasa.org> consulté le 5 mars 2022 à 15h

ils dépouillent les passants de leur argent, sacs, téléphones, bijoux etc. certaines victimes sont gravement blessées ou même tuées.

Dans une autre étude sur le gangstérisme à Kinshasa⁷, marc souligne qu'il n'est pas rare que des « kuluna », parmi lesquels se trouvent même des fils et filles de militaires et de policiers arrêtés à plusieurs reprises, soient parfois libérés au bout de quelques jours. Pour la plus grande frustration et colère de quelques 10 millions de kinois, qui pour beaucoup survivent dans la misère. Alors, pour éviter les agressions, beaucoup choisissent de se terrer chez eux le soir.

Dans un autre article sur « Kinshasa : le phénomène kuluna » constitue un danger permanent⁸, Bekomba recense quelques pistes de stratégies pour éradiquer ce phénomène, parmi lesquels figure le bouclage des quartiers, et une fois arrêtés, ils doivent être transférés en prison et les envoyer dans des maisons de détention disséminées à travers le pays comme

le faisait, il y a peu, le ministre honoraire Luzolo Bambi⁹. C'est de cette manière, pense-t-il qu'il faut procéder pour éradiquer ce fléau.

De sa part, Germain Kuna Maba dans le phénomène Kuluna à Kinshasa¹⁰, pense que l'Etat détient une grande responsabilité dans l'essor du gangstérisme dans la ville de Kinshasa. Déjà, il n'existe pas de mesures pratiques d'encadrement des cercles sportifs : ces sources intarissables de productions de gangs.

Cette pratique est transposée au gouvernements de warriors, notamment avec le ministre de la justice qui traque les « kuluna » et les amène à Kaniama Kasese.

Au regard de ce qui précède, dans le présent travail nous analysons le phénomène « maitres volontaires » pour en connaître les motivations profondes et la portée de leurs actions afin d'éviter tout débordement éventuel.

Les questions suivantes se révèlent de nature à nous permettre davantage de mettre en évidence notre préoccupation :

- qu'est-ce qui est à la base de la naissance du phénomène de la violence à Kinshasa ?
- qu'est-ce qui justifie l'avènement des associations des « maitres volontaires » à Kinshasa ?
- la population Kinoise a-t-elle vraiment besoin de la sécurité ou pas ?

A titre d'hypothèses

Les hypothèses sont considérées comme une vision provisoire du problème soulevé en évoquant la relation supposée entre les faits sociaux dont le rapport constitue le problème et en indiquant la nature de ce rapport.¹¹

Ce qui serait à la base de la naissance de la violence à Kinshasa n'a comme soubassement que la pauvreté. Ce qui pousse beaucoup de jeunes dans la délinquance.

Effet, nous pensons que les « maitres volontaires » seraient des sportifs ayant acquis certains documents légaux de la commune pouvant leur permettre de traquer des bandes de criminels (kuluna) afin de les ramener chez qui de droit. Aussi, c'est une façon de créer de l'emploi ou de demander l'emploi auprès de l'Etat d'une façon détournée.

⁷ <http://www.org.crime.a.kinshasa>, consulté le 7 mars 2022 à 20h00

⁸ idem

⁹ LUZOLO BAMBI, ministre honoraire de la justice, en son temps, lorsqu'on arrêtait les « kuluna », après les avoir jugés publiquement, on les transférait dans les centres de rééducation les plus éloignés de leurs familles, de leurs amis et connaissances pour subir la rigueur de la loi, et aussi aller réaliser les travaux de champs par exemple la prison de Buluwo où Angenga à l'Equateur, Losilo à la province orientale, etc.

¹⁰ Kuna M.G., le phénomène kuluna à Kinshasa, le gangstérisme de rue et moyens d'en finir, Ed.M.E.S., Kinshasa, 2004 n° 23.

¹¹ SHOMBA KINYAMBA, Méthodologie de la recherche scientifique. Les ficelles de captage et les logiques d'analyse des données, éd. Presses de l'Université de Kinshasa, Kinshasa, 2012, p.38

L'éradication du phénomène « kuluna » dans la ville de Kinshasa, serait la motivation de leur action, ce qui déboucherait sur la protection de la population de cette ville, mais aussi un moyen pour eux de trouver de quoi s'intégrer régulièrement dans la vie quotidienne.

Effectivement, la population Kinois comme toute la population du monde, a besoin d'être sécurisée, ce qui découlerait de son propos à chaque fois qu'il y a un cas d'insécurité de demander aux autorités et assistance.

II. CADRE CONCEPTUEL

Dans ce point, nous définissons les principaux termes ayant trait à notre sujet pour faciliter sa compréhension. Les concepts de base à clarifier au regard de notre étude sont les suivants :

- Maitres volontaires et kuluna

Maitres volontaires se dit des jeunes sportifs, ayant une formation des arts martiaux, maitres volontaires est une réponse endogène des jeunes qui ont fait preuve de la technicité physique dans le but de contre carrer les actions des jeunes délinquants armés appelés « kuluna »

- *Kuluna* :

Comme le souligne tshishimbi dans son ouvrage sur les métamorphoses de la délinquance urbaine¹², pour lui, le nom « kuluna » date des années 2005 dans les anciens quartiers autrefois habités par les évolués de l'époque coloniale, notamment à Yolo, Lemba, Matete, Kalamu et bandalungwa ; il va finir par s'étendre à l'ensemble de la ville de Kinshasa où il n'a cessé de faire des ravages et des dégâts dans la population. Il y a une différence entre kuluna et simple voleur. Le voleur, c'est cet individu qui vole et fuit une fois l'opération réussie. Tandis qu'un kuluna c'est un individu qui se croit plus fort, et cherche à braver tout sur son passage, allant même jusqu'à narguer publiquement l'agent de l'ordre bien armé. Il veut montrer qu'il est le plus fort, et ensuite il s'empare de biens qui appartiennent aux autres, même au prix de leur vie. A l'occasion de manifestations funéraires, ils agissent en pleine journée, au vu et au su des autorités civiles que militaires, sans être sérieusement inquiétés. Ils se droguent, prennent de l'alcool sur la voie publique, empêchent la circulation, exécutent des danses et chansons obscènes, profèrent des menaces et insultes aux familles éprouvées troublent et sèment véritablement le désordre et la panique partout où ils passent. Parmi les causes du phénomène kuluna à Kinshasa, nous pouvons citer : 1 chômage des jeunes, mauvaises conditions sociales, pauvreté, manque d'occupation et également le fait de prendre l'alcool et les drogues dans une écurie pour poser des actes anti sociaux. 2. Les kuluna vivent en groupe ou en bande, leurs corps portent des tatouages, des cicatrices, des imputations des membres occasionnées par des bagarres multiples entre eux-mêmes ou avec des bandes rivales ou encore contre les agents de l'ordre.

III. METHODOLOGIE

Les sciences humaines et sociales ont montré que pour appréhender un phénomène, un fait, il faut faire recours à de nombreuses méthodes. Considérant l'objet de cette étude, nous avons opté pour l'approche stratégique. Pour A. Muchielli, une méthode scientifique est une procédure de réflexion, guidant un ensemble de techniques et recueil des données et d'analyse, qui mène à une meilleure connaissance d'un phénomène.¹³

¹² Evariste tshishimbi dans son article sur les métamorphoses de la délinquance urbaine en RDC. Le cas du phénomène kuluna dans la ville de Kinshasa. Approche sociologique, éd. Des cahiers congolais de sociologie et anthropologie. Kinshasa, mars 2010, pp. 13-17

¹³ Muchielli, A., dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociale, Paris, éd. Armand Colin, 1996, p.6

En effet, l'approche stratégique des organisations¹⁴, largement promue et diffusée par le centre de sociologie des organisations (CSO), qui intègre la dimension socio-politique de l'organisation et du management, constitue un outil essentiel d'appréhension, d'analyse, voire de contrôle de l'organisation. L'organisation étant conçue comme un lieu d'affrontement entre les stratégies des groupes qui la constituent, et comme une recherche permanente d'équilibration, des rapports de pouvoirs et de négociation, marchandage entre les groupes.

L'organisation n'est pas l'expression d'une rationalité unique qui aurait tous les pouvoirs optimistes pour des activités, des ressources,... mais résulte d'un processus de négociation/ adaptation entre les rationalités divergentes des jeux d'intérêt. L'approche stratégique part de l'acteur pour découvrir le système qui, seul, peut expliquer par ses contraintes, les apparentes irrationalités du comportement de l'acteur. Elle peut se décomposer de la manière suivante :

- les participants d'une organisation peuvent être considérés comme des acteurs ayant chacun sa propre stratégie ;
- si l'on connaît les stratégies de chacun des acteurs, on peut donc découvrir, les jeux qui conditionnent leur comportement ;
- les acteurs se trouvent contraints, d'adopter une stratégie « gagnante », c'est-à-dire rationnelle dans le jeu, à concourir finalement, à orienter leur comportement de façon à obtenir un minimum de coopération¹⁵

En termes d'analyse, l'approche stratégique visera l'identification des jeux, des opportunités et des stratégies déjà montées et qui sont mises en place dans l'organisation¹⁶

Dans le cadre de cette étude, sont considérés comme acteurs, les jeunes constitués en « maîtres volontaires » dont les membres ne développent pas nécessairement la même rationalité face au phénomène qu'ils prétendent combattre. Chacun opère des choix parfois contrastés pour agir devant un cas de flagrance des enfants des « kuluna ».

Les limites des institutions :

La famille

- la précarité de la vie et la pauvreté de masse ;
- la promiscuité dans le ménage de Kinshasa ;
- manque de culture de dénonciation dans le chef des habitants de Kinshasa ;
- complexité (de certaines familles qui vivent de troubles causés par les kuluna « leurs progénitures » les biens volés sont vendus pour leur survie).

La police

- manque ou insuffisance d'équipements : (véhicules, armes en caoutchoucs, matraques etc)
- inaccessibilité à certains sites d'opération (mauvais état de route,) ;
- faible motivation ;
- corruptions ;
- démotivations à la suite des relâchements de certains détenus.

La justice

- insuffisance des centres de détention ;

¹⁴ Nsaman-o-Lutu et Atshwel Okel, comprendre le management : cultures, principes et contingences, Kinshasa, éd. CAPM, 2007, p. 48-49

¹⁵ Lire MARION, A., (sous la direction de), le diagnostic d'entreprise. Cadre méthodologie, paris, éd. Economica, 1933, p.331

¹⁶ Crozier, M et Friedberge, E., L'acteur et le système, paris, Ed. Seuil, 1977, p.203-233

- absence des plaignants (d'aucun doute à Kinshasa, les plaignants tout comme l'accusé sont appelés à payer certains frais administratifs ou judiciaires c'est ainsi que certaines victimes se désengagent une fois le kuluna est remis à qui de droit étant donné que la pauvreté de masse bat son plein à Kinshasa, c'est l'élément fondamental)
- corruption
- complexité de la police (plusieurs fois dans les médias de Kinshasa les policiers, les militaires voire leurs enfants sont surpris la main dans le sac , c'est-à-dire en plein forfait et aussi cette complexité parfois est variable, entre police et kuluna ou militaire vice versa)

L'Etat

- politisation de phénomène par certains acteurs politiques (Certains politiques utilisent le kuluna lors de manifestation politique, soit des marches et villes morte).
- insuffisance du budget au service de sécurité

IV. OPERATIONNALISATION DES « MAITRES VOLONTAIRES ».

4.1. Naissance du phénomène « Maitres Volontaires » à Kinshasa

Dans ce point, nous parlons de l'historique et du fonctionnement des associations des « maitres volontaires », de leurs actions et enfin de leur structure.

4.1.4. Historique et fonctionnement des associations des « maitres volontaires »

Le contexte qui a vu les maitres volontaires émerger, renvoie à la longue période de la décennie 2006, au cours de laquelle la RDC se trouvait confrontée à des élections présidentielles et législatives. Ce sort est consécutif au non-respect des droits de l'homme, dans les tapages entre les protagonistes, car chacun voulait faire preuve de sa suprématie, dans des bagarres de rue, etc. depuis lors, la population kinoise s'est retrouvée délaissée d'un côté, par les services compétents (police), censés la protéger, et cette dernière s'est désengagée de ses missions, celles de protéger la population et ses biens.

Depuis 2006 jusqu'à nos jours, les « kuluna » créent la désolation au sein de la population kinoise, et cela n'épargne aucune couche de la population. Ces jeunes gangsters terrorisent les paisibles citoyens, semant la peur et la terreur, arrachent pendant leur passage les biens de valeur (téléphones, argent), ils blessent, violent et parfois même tuent certains habitants de Kinshasa.

En révolte à cet état des choses en 2010, plusieurs initiatives ont été montées pour l'éradication de ce fléau dont « les maitres volontaires » se présentant à ce jour comme une alternative crédible en vue de contenir le fléau que constituent les gangsters appelés « kuluna ». Les « maitres volontaires » sont des congolais d'origine, en général, vivant dans la ville de Kinshasa, des sportifs des quartiers, ayant fait preuve d'une certaine force physique, de la technicité des combats et aussi ayant compris la souffrance et la désolation de la part de la population. Qu'ils cherchent à sécuriser dans de leurs quartiers respectifs contre les malfrats.

4.2.4. Structure des groupes « maitres volontaires »

Comme on peut bien l'observer, dans la ville de Kinshasa au travers de nos chaînes de télévision, il ne se passe aucun jour sans de leur engagement à que l'on puisse parler des « maitres volontaires ». Ces derniers sont vantés du fait qu'ils sont là pour protéger les paisibles populations de ce fléau de gangstérisme, ou bien encore du phénomène « kuluna ». ces « maitres volontaires » apparaissent donc partout dans les différentes communes de la capitale et avec comme objectif, avec la police nationale, de cibler et traquer tous les « kuluna », et les mettre hors d'état de nuire.

Au niveau de leur structure, l'association des « maitres volontaires » n'est pas bien structurée jusque-là, car nous avons pu observer que cette association se recherche encore, et fonctionne avec des moyens de bord. Ces « maitres volontaires » ne sont pas subventionnés

par l'Etat, travaillent avec leur coordination qui se trouve dans le District de la Tshangu, et il faut que la coordination puisse vous reconnaître, vous identifier et pour que vous soyez intégré en vous délivrant une carte qui fait office de votre intégration. Parfois même, certains « kuluna » se déguisent en « maitres volontaires » par le fait que ces derniers sont actuellement reconnus par la police, car ils travaillent en synergie et la population leur fait confiance.

4.3.4. Développement du phénomène « maitres volontaires »

Le développement de cette structure « maitres volontaires » est une réponse endogène à un problème créé par la logique interne de la structure de la vie congolaise (Kinoise). En effet, ce sont les propres incohérences de la vie kinoise (pauvreté, anarchie, injustice, naissances Indésirables...) qui ont fait naître les « kuluna », mais les structures formelles de sécurité (politique) n'arrivent pas à les contenir. Cette incapacité, voire l'asphyxie de la police est renforcée par les prises de position des ONG internationales des droits de l'homme. D'où, l'émergence des structures des « maitres volontaires » qui ont commencé vers fin 2014, et qui prennent de l'ampleur maintenant dans toute la ville pour sécuriser la population.

Du point de vue de la sécurité des personnes et de leurs biens, Kinshasa voit le grand banditisme prendre l'ampleur à travers les actes criminels tels que le vol à mains armées, les enlèvements, les extorsions, les rafles des biens de valeurs (bijoux, téléphones portables...). Souvent, ceux qui sont censés sécuriser sont parfois les principaux auteurs de ces forfaits.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le mouvement « Maitres volontaires » apparaît à la fois comme une organisation à la fois simple et complexe. Simple parce que tant que structure informelle, ce mouvement n'est pas organisé. En cela, elle répond à un fonctionnement spontané, consensuel. Complexe ensuite en ceci que les « maitres volontaires » ne mènent pas une vie très libérale. Leur organisation se structure autour de quatre paliers : la coordination générale, la traque des « kuluna », la protection de la population et de leurs biens.

A propos de la coordination générale, c'est elle qui se charge de répondre à tous les impératifs de la demande de la population et trace la ligne de conduite à suivre. Le « maitre volontaire » passe pour un homme exceptionnel vis-à-vis de la population : il est le plus audacieux, le plus fort et le garant de survie de la population du quartier. C'est une personne « invincible, mythique et capable de faire douter et de défier les « kuluna » qui commettent des actes d'atrocité et de vol et viol. Chacun dirige sa bande de manière souveraine et jouit du monopole de la décision qui est sans appel.

Quant à la protection de la population, elle est constituée d'une équipe des sportifs composée des membres qui lui sont proches. Le rôle de celle-ci est d'aider le chef dans l'exercice de ses fonctions et dans l'accomplissement sans faille des objectifs fixés par la corporation.

Au sujet des membres, disons d'eux qu'ils sont des élèves fidèles qui exécutent les ordres édictés par le maitre et sont astreints à une grande discrétion.

4.4.4. Actions des « maitres volontaires »

Dans le cadre précis de cette étude, nous distinguons trois types d'actions auxquels les « maitres volontaires » font souvent recours au regard des actes commis par les « kuluna ». sur ce point de vue, nous alignons des actions accomplies brutalement par ces « maitres volontaires » et sans détour contre la victime qui s'insurge contre leur autorité. L'énumération qui suit est indicative :

- Le fait de maîtriser les kuluna ;
- Les dénoncer ;
- Les arrêter ;
- Et les amener à qui de droit.

4.5.4 Actions astucieuses

Au rang des actions accomplies par les « maitres volontaires » :

- L'arrestation des « kuluna » ;
- La protection de la paisible population et de ses biens et
- La recherche d'un climat de paix.

Partant des actions des « maitres volontaires », il y a maintenant un antagonisme qui se crée entre eux et les « kuluna », car les « maitres volontaires » montent des stratégies pour dénoncer et arrêter les « kuluna » afin de les présenter auprès de la population et ensuite les amener à la police. Et les « kuluna » aussi sachant qu'ils sont la cible des « maitres volontaires », montent aussi à leur manière des stratégies pour qu'ils ne soient pas appréhendés par les « maitres volontaires », et cela crée des tensions entre les deux parties.

4.6.4. Dépouillement des données d'enquête

Dans ce point, nous allons procéder au dépouillement et à l'interprétation des résultats. La découverte de l'univers social des « kuluna » n'est pas une tâche aisée. La réalité sur le « kuluna » étant elle-même complexe, nous estimons, pour notre part, nécessaire de décrypter cette réalité à partir de trois points, à savoir : la pauvreté, la prise en charge des « kuluna » et de ce phénomène.

4.7.4. Analyse et commentaire des résultats

Avant de procéder à une analyse complète, il nous revient de collecter les avis des « maitres volontaires », étant donné qu'ils constituent l'une des thérapies au phénomène « kuluna » décrié par toute la population interrogée.

circriscrit son étude sur la récurrence du phénomène « kuluna », inventorie, classifie et analyse les stratégies aussi biens publiques que privées mises au-devant de la scène pour tenter de la juguler ou du moins, pour la contrecarrer, en vue de rendre l'existence des kinois apaisée¹⁷. Et, met en exergue deux ordres de données qui éclairent l'avènement, mieux la recrudescence du phénomène « kuluna » à Kinshasa, où l'un renvoie au caractère tumultueux de l'indépendance alors que l'autre se rapporte à la propension pro nataliste qui compromet gravement toute planification pour le développement.¹⁸

Pour arriver à la conclusion selon laquelle de son contexte d'émergence, le portrait de ses acteurs, les logiques et les types d'actions renvoient aux contingences sociales de Kinshasa, l'éradication de cet odieux phénomène implique donc pour être effective, une remise en question profonde de ses supports. Il est temps que s'installe la culture de naissances désirables en vue de réduire avec vocation d'enrayer les effectifs des troupes criminelles.

4.8.4. Stratégie de lutte à la naissance de l'organisation « Maitres volontaires »

Depuis quelques temps, ce phénomène a pris des dimensions inquiétantes jusqu'à atteindre les provinces. Son éradication est plus qu'indispensable. Considéré comme une bombe à retardement, le phénomène kuluna mérite une attention particulière des autorités congolaises.

Les habitants de plusieurs communes de la ville province de Kinshasa décrient l'ampleur que prend ce type de banditisme urbain, il ne passe pas un jour sans qu'un crime, viol ou meurtre soit déclaré. Malgré la traque de la police, ce phénomène persiste.

Des efforts fournis conjointement par la police et la population pour mettre fin à ces pratiques semblent inefficaces. Le phénomène prend une certaine ascension inquiétante, les auteurs sont relâchés aussitôt arrêtés. Et la population quant à elle, craint des représailles en liberté pour l'avoir dénoncé.

¹⁷ Idem, p, 47

¹⁸ Idem, p.47

Face à l'inefficacité constatée dans le chef du pouvoir public (la police et la justice) dans la lutte contre ce gangstérisme, la population des quartiers a pris des mesures pour garantir sa sécurité ainsi que celle de ses biens. Parmi celles-ci, il y a la non-fréquentation des zones dangereuses après 19 heures, la maîtrise des numéros de policiers et ceux des maîtres volontaires et leur affichage dans les murs des maisons, l'usage des sifflets et des huées, les armes spirituelles, la justice populaire, et tout récemment la naissance du phénomène « maîtres volontaires », Ces jeunes sportifs qui se sont constitués en des associations pour dénoncer et arrêter les « kuluna » et les mettre à la disposition de la police.

Mais seulement, il s'observe des manifestations des antagonismes entre maîtres volontaires et jeunes délinquants armés appelés kuluna. Tel a été le choix qui nous a motivé dans cette étude. Ainsi, cette étude revêt un double intérêt, notamment, pratique et théorique :

V. ANALYSE

5.1.5. Profil des répondants

L'enquête que nous venons de réaliser chez les habitants de la ville de Kinshasa, particulièrement ceux du quartier Kemi dans la commune de Lemba nous convie à considérer bien de révélations. Sans doute qu'on peut penser que cette commune garde encore l'aura d'une entité qui abrite les intellectuels, car ce fut ainsi le cas au lendemain de l'indépendance politique de la RDC en 1960.

Il s'avère qu'aujourd'hui un autre type d'habitants y réside parce que c'est là où il est né et a grandi. Nous avons atteint une catégorie bien spécifique, celle qui garde encore le souvenir de l'impact du phénomène « kuluna ».

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les « kuluna » n'ont pas épargné cette commune, et là où il nous a été donné l'occasion de produire de données. Le milieu social réunit tous les ingrédients dont le plus important demeure la pauvreté.

Les habitants de Kemi (Malolo) dont l'âge varie entre 24 et 40 ans nous ont livré que leurs parents se débrouillent (68%) tout en s'illustrant dans une autre occupation informelle pour tenter de survivre, c'est à ce niveau qu'ils ont indiqué le chômage qui caractérise une bonne partie de la population en âge de travailler, donc le moment d'investir pour le futur qui est miné par l'inaction du pouvoir public.

C'est dans un tel contexte social, de pire précarité, que le phénomène « kuluna » s'installe allégrement.

5.2.5. Les « kuluna » du quartier Kemi (Mlolo)

Plus de la moitié d'enquêtés (64%) attestent la présence des groupes atypiques d'enfants qui imposent un ordre à leur image, extorquant biens de valeur sur les paisibles citoyens sous l'effet de la drogue et autres boissons fortement alcoolisées.

Ils opèrent dans un climat d'impuissance des forces de l'ordre et de la police qui ne savent plus par où commencer. Et la population vit avec une peur indescriptible sans aucun espoir d'en finir avec l'appui des agents de l'Etat.

Plus d'une personne interrogée (68%) affirment avoir été victimes d'agression de ces enfants, voire les membres de leurs familles (40%). Cependant les parents dont les enfants basculent dans ces groupes ne savent plus rien faire sinon de se confier aux hommes de Dieu. Ce recours insinue l'idée que le phénomène est d'origine spirituelle, essentiellement maléfique. D'autres n'ont qu'à se résigner donc en se contentant de ne rien faire.

En somme, le phénomène semble dépasser le niveau des parents même si ces enfants sont les leurs et fruits des mécanismes de socialisation mis en place par eux-mêmes. Ne rien faire laisse courir l'idée du cautionnement, seulement au moment où les incidents se produisent, on se tourne du côté des forces de l'ordre à la recherche d'une solution durable. Mais celles-ci, démunies en moyens logistiques, jouent aux sapeurs-pompiers en agissant sur

les conséquences des actes de vandalisme que sur leurs causes. Donc, c'est un cycle infernal qui requiert les apports autres que policiers qui ont déjà prouvé leur limite.

5.3.5. Les « maitres volontaires »

En dépit du fait que les jeunes « kuluna » opèrent en toute quiétude, on assiste néanmoins à l'émergence d'un autre phénomène, sous forme d'antidote. En fait, partout à Kinshasa, et grâce aux médias de proximité qui ont inscrit le rapportage des incidents des « kuluna » (Molière TV, Direct TV, etc.). Certains jeunes qui se nomment « maitres volontaires » se proposent de contrer les actions des « kuluna ». Ils les affrontent malgré les armes blanches dont ils se servent, et arrivent à les maîtriser.

Les jeunes « maitres volontaires » se déclarent prêts à tout pourvu que la population puisse vaquer à ses occupations dans la quiétude. Ils le font bénévolement sans requérir de victimes des contreparties. C'est ainsi que dans le quartier où nous avons mené des enquêtes, on en dénombre également à cause justement de l'installation de la loi du plus fort par les « kuluna ».

D'ailleurs, leurs actions sont appréciées et jugées très efficace par (72%) des enquêtés. Il s'avère que la présence de cette autre bande des jeunes, sous le signe d'antigang, mérite qu'on s'y arrête un moment pour justement apprécier la portée et les limites de leur bonne foi.

5.4.5. « maitres volontaires », un type de socialisation particulier ?

La littérature anthropologique nous renseigne que les jeunes intègrent des normes et de la société dans laquelle ils évoluent, et cette intégration leur permet de refléter ladite société à travers les rôles qu'ils sont appelés à jouer tout le reste de leur vie.¹⁹

En effet, les deux faits occasionnent des moments où les plus jeunes sympathisent avec l'un ou l'autre groupe en adoptant ce qui leur convient. Et, à la longue en face de deux factions, si elles ne sont pas encadrées à temps, peuvent s'affronter et mettre la vie des autres habitants de Kinshasa en péril.

Car, pour être « maitres volontaires », un certain nombre de critères dont être rempli. C'est entre autres être pourvu de biceps ou de la force physique. Or, l'on sait que pour y parvenir, il faut impérativement côtoyer les groupes des jeunes sportifs qui, pour la plupart, s'entraînent dans des clubs pour se faire respecter dans leurs milieux de vie. En fait, on est loin des écoles asiatiques qui enseignent des arts martiaux dans le but d'atteindre la maîtrise de soi et le respect de l'autre. Ici, l'improvisation prime sur la formation de la personnalité toute entière de l'individu.

Dans bien des cas, ceux qui sont sportifs le sont pour s'imposer sur les faibles et parfois aux services des sociétés de gardiennage qui pullulent à travers le pays. A côté d'eux, des lieux d'entraînement, et où les pièces des voitures constituent des masses qu'ils transportent pour travailler leur corps sans aucune norme, ni suivi d'un spécialiste en la matière.

De plus, l'enquête a bien révélé que les « maitres volontaires » sont au chômage (87%). Ce qui indique lorsqu'ils vont se trouver dans les besoins matériels rien ne les oblige de garder en haleine leur honnêteté. Même si leur motivation profonde est la prise en charge de la communauté (75%) sur le plan sécuritaire.

Tout de même, il faut saluer leur courage et don de soi, sans occulter l'idée de leur venir en aide afin de leur assurer un avenir prometteur.

5.5.5. Avenir des « maitres volontaires »

Tant que les actions des « maitres volontaires » ne seront appréciées que par la population, le danger de glissement est certain. Car, l'esprit qui les anime n'est valable que pour un temps, c'est-à-dire pendant que tous n'ont pas encore conscience de devoir se trouver

¹⁹ MEAD, M., Mœurs et vie sexuelle en Océanie, paris, Plon, 1986

des emplois stables pour prendre en charge leurs familles et progénitures ; et lorsque le temps sonnera pour s'occuper de cet impératif, ils se seraient créés des inimitiés avec les bandes des « kuluna ». Le pire est donc à craindre.

C'est ici qu'on peut interroger le pouvoir public. Que faut-il de concret pour faire face à toutes ces dérives, dérives qui laissent les jeunes en camps de vainqueurs et celui des vaincus ?

On a pu remarquer que tout ce qui a été tenté dans le sens de les attraper pour les amener dans une des prisons réputées de la RDC.²⁰ Après un bref commentaire solennel à la caméra ; suivi de toutes les opérations en la matière, semble donner du fil à retordre aux autorités.

Le temps n'aura-t-il pas donné raison aux omissions qui inconsiderée, en cas d'enfance difficile, aux spécialistes des sciences humaines et sociales (psychologues et anthropologues) pour s'occuper sérieusement d'eux afin de sauver tant soi peu ce qui peut l'être ?

L'histoire est riche d'exemples quant à l'apport de ces types d'individus dans le développement des pays. Des courageux qui mettent en déroute les politiques publiques devraient préoccuper les gouvernements pour voir dans quelle mesure les utiliser pour le bien-être de tous.

Il s'affiche très clairement que les métamorphoses subies par la société congolaise est sont incompatibles aux mesures prises pour les capitaliser à bon escient.

Sur ce, tant que ces enfants ne sauront pas prendre conscience pour mieux s'organiser pour contrôler leur pouvoir d'actions, et tant que les gouvernants n'auront pas trouvé des moyens efficaces pour juguler le présent, la population va continuer d'en payer les frais.

VI. ANTHROPOLOGIE ET « MAITRES VOLONTAIRES »

Poser le problème des « maitres volontaires », c'est tourner sur le début qui fait date dans les sciences humaines et sociales en général, et en anthropologie en particulier. En effet, il était question que la personnalité sont acquise ou héritée. Loin d'être une question anodine, une certaine opinion soutenait fortement la dernière position. Et tout récemment dans le monde politique congolais de l'époque de la deuxième République, Abdoulaye Wade, face à l'échec de la médiation entre opposition et camp du pouvoir, a conclu qu'il avait un manque de culture politique chez les Zairois de l'époque.²¹

Tandis que les travaux scientifiques centrés autour de l'acquisition ont montré que tout être humain est éminemment fruit de son environnement social immédiat. Dans cette lignée, on cite généralement Merville Herskovits lorsqu'il écrit « l'homme vit dans ces dimensions. Il se meut dans l'espace, où le milieu naturel exerce une influence constante sur lui. Il existe dans le temps, qui lui donne un passé historique et le sentiment de l'avenir. Il poursuit ses activités au sein d'une société dont il fait partie et il s'identifie avec les autres membres de son groupe pour coopérer avec eux à son maintien et sa continuité.²²

Ainsi, il nous paraît loisible de nous prononcer sur le type des jeunes « maitres volontaires » entendus comme le visage social de la personne. Ce qu'elle est de par la culture à telle strate, sa position dans la société, son appartenance à telle ou telle strate, ses conduites sociales, et la manière dont elle intègre tous les aspects.²³

Il sied de relever que les groupes des jeunes, et ceux qui sèment les troubles, et jouent au sapeur-pompier, tous sont les fruits d'une certaine socialisation, processus ancré dans les pratiques sociales du quartier, spécifiquement dans la partie connue sous le nom de Malolo.

²⁰ On se souvient bien de ce que l'ex-ministre de la justice et de garde des sceaux, prof. LUZOLO BAMBI faisait d'eux

²¹ A. Wade, ex-ministre d'état d'A. DIOUF de la république Sénégalaise des années 90.

²² M.J. HERSKOVITS, les bases de l'anthropologie culturelle, paris, Maspero, 1967 ? P.8

²³ J. GOFFIN, les 50 mots clés de la sociologie, Toulouse, Privat, 1972, pp.94-95

Leur déploiement en temporisateurs constitue un facteur non négligeable et qui peut, et doit intéresser les spécialistes en sciences sociales. C'est en fait une catégorie sociale non encore recensée par la littérature classique, mais qui a besoin d'être étudiée pour éventuellement contenir ses débordements au cas où il arriverait que quelques-uns de leurs éléments se laissent convaincre du contraire par rapport à l'idéal qu'ils se sont fixé.

Enfin, les forces de l'ordre public, du moins leur hiérarchie ont besoin de mieux comprendre les causes à la base desquelles ce phénomène prend corps dans un contexte où l'exagération prend le pas sur la quiétude. Certains enfants dits « kuluna » se proclament « maîtres volontaires », circonstanciellement lorsque les conditions se prêtent bien. D'où l'interpellation de tous et de chacun d'œuvrer dans le sens d'atténuation des phénomènes non structurés, qui remettent en cause l'ordre établi. Ils sont capables de paralyser, en un temps record, les structures légales que sont la police et les activités du quartier.

CONCLUSION

Il est un devoir pour nous de rappeler que le travail sur les « maîtres volontaires » n'est pas encore fait une tâche d'huile sur la littérature scientifique.

En effet, après avoir fait la revue de la littérature afin de montrer l'authenticité de la présente étude ; trois questions essentielles ont été posées à l'issue de notre de problématique, à savoir :

- qu'est-ce qui est à la base de l'association des « maîtres volontaires » à Kinshasa ?
- la population Kinois a vraiment besoin de la sécurité ou pas ?
- qu'est-ce qui est à la base de la naissance

En effet, nous pensons que les « maîtres volontaires » sont des sportifs ayant acquis certains documents dans la commune pouvant leur permettre de traquer, de cibler des bandes criminelles (kuluna) afin de les ramener chez qui de droit. Aussi, c'est une façon de créer de l'emploi ou de demander l'emploi auprès de l'Etat d'une façon détournée. A ce jour, les « maîtres volontaires » sont devenus de chevaux de bataille dans toute la ville de Kinshasa parce qu'ils sont déployés presque dans chacune des communes de Kinshasa. Il y a des jours parfois où les « maîtres volontaires » tombent aussi comme victimes de la violence malgré leurs fréquents succès.

L'éradication du phénomène « kuluna » dans la ville de Kinshasa, telle est la motivation de leur action, doit déboucher sur la protection de la population de cette ville, mais aussi c'est un moyen pour eux de trouver l'issue de s'intégrer régulièrement dans la vie quotidienne.

Ce qui est à la base de la naissance de la violence à Kinshasa n'a comme soubassement la pauvreté. Ce qui pousse beaucoup de jeunes dans la délinquance.

Somme toute, nos hypothèses de départ ont été confirmées. L'éradication du phénomène « kuluna » dans la ville Kinshasa, telle est la motivation qui les anime de protéger la population de cette ville, mais aussi le canal de trouver le meilleur moyen de trouver du travail remonteur.

Pour parfaire cette étude, nous nous sommes servi de la méthode stratégique, matérialisée par les outils de production de données tels que : la technique documentaire, l'interview libre, l'observation directe et participante, la boule de neige, l'entretien et le questionnaire.

Nous ne pensons pas avoir cerné tous les problèmes concernant les « maîtres volontaires ». la question reste cependant ouverte à tout chercheur intéressé à ce sujet.

Bibliographie

- CROZIER, M et FRIEDBERGE, E., *L'acteur et le système*, Paris, Ed. Seuil, 1977
- GOFFIN J., *Les 50 mots clés de la sociologie*, Toulouse, Privat, 1972
- HERSKOVITS M.J., *les bases de l'anthropologie culturelle*, paris, Maspero, 1967

- [http//www.org.crime a Kinshasa,](http://www.org.crime.a.kinshasa)
- [http//www.violenceakinshasa.org](http://www.violenceakinshasa.org)
- KUNA M.G., *Le phénomène kuluna à Kinshasa, le gangstérisme de rue et moyens d'en finir*, Ed.M.E.S., Kinshasa,2004 n° 23.
- MEAD, M., *Mœurs et vie sexuelle en Océanie*, Paris, Plon, 1986
- MUCHIELLI, A., *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociale*, Paris, éd. Armand colin, 1996.
- NSAMAN-O-LUTU et ATSHWEL OKEL, *Comprendre le management : cultures, principes et contingences*, Kinshasa, éd. CAPM, 2007
- SHOMBA K.S., « Phénomène « kuluna » ou le gangstérisme juvénile à Kinshasa. Récurrence, logiques d'actions et vulnérabilités de moyens de prémunition », in *M.E.S*, n° Novembre-Décembre 2011.
- SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie de la recherche scientifique. Les ficelles de captage et les logiques d'analyse des données*, éd. Presses de l'Université de Kinshasa, Kinshasa, 2012.
- TSHISHIMBI E., « Les métamorphoses de la délinquance urbaine en RDC. Le cas du phénomène kuluna dans la ville de Kinshasa. Approche sociologique », in *Des cahiers congolais de sociologie et anthropologie*, Kinshasa, mars 2010, pp. 13-17